



Avis de convocation

L'Assemblée générale mixte des actionnaires se réunira le **lundi 27 septembre 2010, à 11 heures**, à l'auditorium de Capital 8 (situé à droite de l'entrée) – 32, rue de Monceau 75008 Paris, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

ORDRE DU JOUR

A titre ordinaire

- Présentation du rapport de gestion du Directoire, observations du Conseil de surveillance ;
- Rapports des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels et sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2010 ;
- Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées ;
- Approbation des comptes sociaux et des opérations de l'exercice clos le 31 mars 2010 ;
- Affectation du résultat de l'exercice et distribution du dividende ;
- Option pour le paiement du dividende en actions ;
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2010 ;
- Approbation des conventions visées à l'article L. 225-86 du Code de commerce ;
- Renouvellement du mandat de Eric de Rothschild en qualité de membre du Conseil de surveillance ;
- Renouvellement du mandat de André Lévy-Lang en qualité de membre du Conseil de surveillance ;
- Renouvellement du mandat de Martin Bouygues en qualité de membre du Conseil de surveillance ;
- Renouvellement du mandat de Claude Chouraqui en qualité de membre du Conseil de surveillance ;
- Renouvellement du mandat de Russell Edey en qualité de membre du Conseil de surveillance ;
- Renouvellement du mandat de Christian de Labriffe en qualité de membre du Conseil de surveillance ;
- Renouvellement du mandat de Philippe de Nicolay en qualité de membre du Conseil de surveillance ;
- Renouvellement du mandat de Robert de Rothschild en qualité de membre du Conseil de surveillance ;

- Renouvellement du mandat de Philippe Sereys en qualité de membre du Conseil de surveillance ;
- Renouvellement du mandat de Rothschild & Cie Banque en qualité de membre du Conseil de surveillance ;
- Nomination de François Henrot en qualité de membre du Conseil de surveillance ;
- Nomination de Jacques Richier en qualité de membre du Conseil de surveillance ;
- Jetons de présence ;
- Autorisation d'un programme de rachat par la Société de ses propres actions ;

A titre extraordinaire

- Rapport du Directoire sur les résolutions présentées à titre extraordinaire ;
- Rapports spéciaux des Commissaires aux comptes ;
- Délégation de compétence au Directoire à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions achetées en application des programmes de rachat d'actions ;
- Délégation de compétence au Directoire à l'effet d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, de bénéfices ou de primes d'émission, de fusion ou d'apport ;
- Délégation de compétence au Directoire à l'effet d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription ;
- Délégation de compétence au Directoire à l'effet d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription ;
- Délégation de compétence au Directoire à l'effet d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital, en fixant librement leur prix d'émission avec suppression du droit préférentiel de souscription ;
- Limitations globales du montant des émissions effectuées en vertu des 23^e à 25^e résolutions ;
- Délégation de compétence au Directoire à l'effet d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières, donnant accès immédiatement ou à terme au capital, réservées aux membres du personnel salarié ;
- Pouvoirs pour formalités.

Pour participer à l'Assemblée :

Si vous êtes propriétaire d'actions ou de certificats de droit de vote inscrits au nominatif, ils doivent être inscrits en compte dans les registres de la Société au troisième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris (mercredi 22 septembre à zéro heure).

Si vous êtes propriétaire d'actions ou de certificats de droit de vote au porteur, ils doivent être inscrits dans les comptes titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité au troisième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris (mercredi 22 septembre à zéro heure). Vous devez faire adresser, par l'intermédiaire chez lequel vos titres sont inscrits en compte, trois jours au moins avant l'assemblée, une attestation de participation au centralisateur de l'Assemblée : Société Générale, Service des Assemblées - BP 81236, 32 rue du Champ de tir - 44312 Nantes cedex 3.

Les actionnaires désirant assister personnellement à l'Assemblée doivent formuler auprès de leur intermédiaire financier une demande de carte d'admission.

Pour voter par correspondance ou par procuration :

- Un formulaire de vote par correspondance et de pouvoir sera adressé à tous les propriétaires d'actions et de certificats de droit de vote inscrits au nominatif.
- Les propriétaires d'actions et de certificats de droit de vote au porteur, désirant voter par correspondance doivent adresser par courrier ordinaire à Société Générale, Service des Assemblées - BP 81236, 32 rue du Champ de tir - 44312 Nantes cedex 3, une demande de formulaire de vote par correspondance. Cette demande ne pourra être satisfaite que si elle est reçue à cette adresse six jours au moins avant la réunion de l'Assemblée.
- Les pouvoirs et les votes par correspondance, établis conformément aux règlements en vigueur, doivent parvenir à la Société, trois jours au moins avant l'Assemblée.

Le Directoire

PARIS ORLEANS - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 63 889 106 €
RCS Paris 302 519 228 - Siège social : 23 bis, avenue de Messine - 75008 Paris.
Site web : www.paris-orleans.com

Paris Orléans est coté sur Eurolist d'Euronext Paris, Compartiment B - Code ISIN : FR0000031684 -
Code MNEMO : PAOR

Contact : Tél. : 01 53 77 65 10 / Email : investisseurs@paris-orleans.com